

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION (N°645) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ, A L'ASSOCIATION « FINE PRODUCTION », A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-20-059 EN DATE DU 31 JANVIER 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 4 avril 2014 donnant délégation à Monsieur le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6ème Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Fine Production » représentée par Madame Laurène BARBIER-COMBELLES, en qualité de Présidente, et domiciliée 34 rue de la Montagne Sainte-Geneviève, 75005 PARIS, afin d'organiser une répétition, dans la salle Berlioz, le 21 janvier 2020 de 10 h à 13 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

DÉCIDE

DE SIGNER avec l'Association « Fine Production » représentée par Madame Laurène BARBIER-COMBELLES, en qualité de Présidente, et domiciliée 34 rue de la Montagne Sainte-Geneviève, 75005 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 32 € TTC (trente-deux euros), afin d'organiser une répétition, dans la salle Berlioz, le 21 janvier 2020 de 10 h à 13 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20200131-Imc1H7106H1-AR Date de réception en Préfecture : 31/01/2020

Date de Publication: 31/01/2020